

Normes et modalités d'évaluation au 2^e cycle et GATSA gr. 910, 911

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages

École : Des Bourlingueurs

Enseignement primaire

Année scolaire 2026-2027

Les informations contenues dans ce document vous aideront à mieux comprendre les résultats aux bulletins de vos enfants. Les notes qui apparaîtront au bulletin résultent du jugement porté par l'enseignant sur le niveau de développement de compétence atteint par votre enfant. Ce jugement se fait à l'aide des différentes traces et moyens prévus par l'enseignant.

Première communication
➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. ➤ Communication publiée sur Clic École le 15 octobre 2026.
Premier bulletin
➤ Étape 1 : du 1^{er} septembre 2026 au 13 novembre 2026 ➤ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année. ➤ Bulletin disponible sur Clic École le 18 novembre 2026. ➤ Rencontre de parents avec l'enseignant sur rendez-vous le 19 novembre 2026 après les cours et en soirée ainsi que le 20 novembre 2026 durant la journée.
Deuxième bulletin
➤ Étape 2 : du 16 novembre 2026 au 26 février 2027 ➤ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année. ➤ Bulletin disponible sur Clic École le 15 mars 2027. ➤ Rencontre de parents avec l'enseignant sur rendez-vous le 18 mars 2027 après les cours et en soirée ainsi que le 19 mars 2027 durant la journée.
Troisième bulletin
➤ Étape 3 : du 8 mars 2027 au 23 juin 2027 ➤ Cette étape compte pour 60% du résultat de l'année. ➤ Bulletin disponible sur Clic École le 30 juin 2027.

Normes et modalités d'évaluation au 2^e cycle

Disciplines	Compétences (Valeur accordée en %)	Principales évaluations	Bulletins		
			1	2	3
Français	Lire (50%)	- Réalisation de tâches à la suite de lectures en français et dans les autres disciplines. - Questionnaires - Observations.	E	E	E
	*ILSS (cote) voir explications p. 5-6				
	Écrire (30%)	- Rédaction de textes variés pour répondre à des besoins de communication (dans différentes matières). - Observations.	NE	E	E
	*ILSS (cote) voir explications p. 5-6				
	Communiquer oralement (20%)	- Échanges formels ou informels (ex : discussions, causeries, présentations...). - Observations.	NE	E	E
	*ILSS (cote) voir explications p. 5-6				
Note. À la fin de la 4^e année (2^e année du 2^e cycle), le MEES fournira une épreuve obligatoire en écriture et en lecture qui compteront pour 20 % du résultat final de cette compétence. Ces épreuves se dérouleront les 2 et 3 juin en lecture et les 7, 8 et 9 juin en écriture.					
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	Des situations problèmes mathématiques.	NE	E	E
	*ILSS (cote) voir explications p. 5-6				
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	- Situations d'application. - Évaluation des concepts. - Observations.	E	E	E
	*ILSS (cote) voir explications p. 5-6				
Anglais	Compétence 1 Communiquer oralement (50%)	- Observation des interactions de l'élève. - Discussion avec l'enseignante, avec un pair, avec un petit groupe. - Présentations orales de l'élève (ex. : scénette, théâtre, mise en situation...).	E	NE	E
	*ILSS (cote) voir explications p. 5-6				
	Compétence 2 Comprendre des textes lus et entendus (35%)	- Réalisation de tâches à la suite de lectures. - Écriture en lien avec les textes lus. - Discussions.	NE	E	E
	*ILSS (cote) voir explications p. 5-6				
	Compétence 3 Écrire des textes (15%)	Rédaction de textes en lien avec les thèmes vus en classe.	NE	E	E

Légende :

- E pour évalué,
- NE pour non évalué

Normes et modalités d'évaluation au 2^e cycle

	*ILSS (cote) voir explications p. 5-6.			
--	---	--	--	--

Disciplines	Compétences (Valeur accordée en %)	Principales évaluations	Bulletins		
			1	2	3
Culture et citoyenneté québécoise	Examiner des réalités culturelles Évaluée aux 2^e et 3^e bulletins *ILSS (cote) voir explications p. 5-6	- Discussions. - Réflexions écrites. - Projets de groupe - Observations	NE	E	E
Science et technologie (Un seul résultat à chaque bulletin)	- Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique - Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie - Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et technologie *ILSS (cote) voir explications p. 5-6	- Traces de la démarche scientifique. - Observations. - Réalisations illustrant la démarche scientifique (ex : affiches, dessins etc.).	E	E	E
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (Un seul résultat à chaque bulletin)	- Lire l'organisation d'une société sur son territoire - Interpréter le changement dans une société sur son territoire - S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire *ILSS (cote) voir explications p. 5-6	- Questionnaires sur les notions. - Réalisations variées (ex : affiches, cartes, maquettes...). - Observations.	E	E	E

Légende :

- E pour évalué,
- NE pour non évalué

Normes et modalités d'évaluation au 2^e cycle

(Suite)

Disciplines	Compétences (Valeur accordée en %)	Principales évaluations	Bulletins		
			1	2	3
Arts plastiques (Un seul résultat à chaque bulletin)	▪ Réaliser des créations plastiques personnelles ▪ Réaliser des créations plastiques médiatiques (70 %) Évaluée aux 2^e et 3^e bulletins.	▪ Productions diversifiées utilisant différentes techniques et médium. ▪ Observations.	NE	E	E
	*ILSS (cote) voir explications p. 5-6				
	▪ Apprécier des œuvres d'arts, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %) Évaluée au 2^e et 3^e bulletins.	▪ Questionnaires. ▪ Co évaluation. ▪ Observations.			
	*ILSS (cote) voir explications p. 5-6				
Musique (Un seul résultat à chaque bulletin)	▪ Inventer des œuvres vocales ou instrumentales ▪ Interpréter des œuvres musicales (70%) Évaluée aux 1^{er} et 3^e bulletins.	▪ Observations par l'enseignante. ▪ Chansons, pièces au xylophone et piano. ▪ Partitions musicales complétées.	E	E	E
	*ILSS (cote) voir explications p. 5-6				
	▪ Apprécier des œuvres musicales, ses interprétations et celles de ses camarades (30%) Évaluée aux 2^e et 3^e bulletins.	▪ Questionnaires.			
	*ILSS (cote) voir explications p. 5-6				
Éducation physique et à la santé	▪ Agir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques Évaluée aux 1^{re} et 3^e bulletins.	▪ Observations en situation de jeu. ▪ Liste de vérifications. ▪ Prise de données tout au long de l'année.	E	E	E

Légende :

- E pour évalué,
- NE pour non évalué

Normes et modalités d'évaluation au 2^e cycle

(Un seul résultat à chaque bulletin)	*ILSS (cote) voir explications p. 5-6	Grilles d'observation.			
	Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques Évaluée aux 1^{er}, 2^e et 3^e bulletins				
	*ILSS (cote) voir explications p. 5-6				
	Adopter un mode de vie sain et actif Évaluée aux 2^e et 3^e bulletins				
	*ILSS (cote) voir explications p. 5-6				

Élèves ayant besoin de services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (SASF)

Info-Sanction 21-22-02

Les élèves qui reçoivent des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (SASF) et qui suivent le programme d'*Intégration linguistique, scolaire et sociale* (ILSS), réalisent également des apprentissages relativement à d'autres matières pour lesquelles les codes de cours peuvent être modifiés.

Lorsque les élèves ne sont pas en mesure de répondre aux attentes relatives aux exigences pour une ou plusieurs matières autres que ILSS, les centres de services scolaires peuvent exempter ces élèves de l'application des dispositions relatives aux résultats pour cette ou pour ces matières, comme mentionné à l'article 30.4 du *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* et détaillé dans l'Instruction annuelle.

Les résultats des élèves pour ces matières seront alors exprimés sous forme de cotes et non de pourcentages. La légende qui suit est proposée en annexe dans l'Instruction annuelle.

A	L'élève dépasse les exigences
B	L'élève satisfait clairement aux exigences
C	L'élève satisfait minimalement aux exigences
D	L'élève ne satisfait pas aux exigences

La légende renvoie aux exigences établies pour l'élève

Des codes de cours permettent d'identifier que les élèves bénéficient de cette exemption. (...) Leur utilisation ne requiert pas de plan d'intervention. (...)

Légende :

- **E pour évalué,**
- **NE pour non évalué**

Normes et modalités d'évaluation au 2^e cycle

Balises importantes données par le MEQ

Le cours d'ILSS ne remplace pas le cours de français. À partir du moment où l'élève suit le même programme que les autres en français et que c'est ce programme qui lui est enseigné, on doit lui mettre ce code de cours et non celui d'ILSS.

Un élève peut avoir le code de cours d'ILSS et celui d'intégration et francisation, car un élève pourrait participer à certaines portions du cours de français.

Un élève pourrait être évalué avec la matière intégration et francisation en début d'année et, en cours d'année, être évalué avec la vraie matière. Toutefois, il faut prendre en compte la pondération des étapes lors d'un tel changement.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires en lien avec les forces, les défis et les progrès de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace au besoin pour vous donner quelques explications sur les résultats indiqués et sur l'utilisation des stratégies. Par ailleurs, différents moyens peuvent être utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents :

- les annotations dans l'agenda scolaire,
- les appels téléphoniques,
- le billet de communication,
- les travaux envoyés à la maison,
- les courriels, les communautés,
- etc.

Commentaires sur certaines compétences au bulletin scolaire

Les compétences suivantes font l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe, ce sont les compétences transversales. Ces commentaires sont inscrits au bulletin des étapes suivantes :

- Étape 3 : organiser son travail (3^e année)
- Étape 3 : travailler en équipe (4^e année)

Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions.

Nadine Taillon
Directrice

Julie Leblanc
Directrice adjointe

Légende :

- E pour évalué,
- NE pour non évalué